



# RAPPORT D'ACTION 2025



*La Fédération des Chasseurs de Savoie*  
**100 ANS D'HISTOIRE RETROUVÉE !**



# ORGANIGRAMME



## ADMINISTRATEURS

- 1. Ruffieux**  
THONET Gérard
- 2. Yenne - St-Genix-sur-Guiers**  
CHARVET Guy
- 3. Pont-de-Beauvoisin - Les Échelles**  
Désignation en cours
- 4. Aix-les-Bains - Albens - Grésy-sur-Aix**  
DUCROS Joël
- 5. Bassin chambérien - Cognin**  
FONTANEL Jean-François & VANNIER Thierry
- 6. Le Châtelard**  
Désignation en cours
- 7. Montmélián - St-Pierre-d'Albigny**  
DE LA SELLE Bastien
- 8. Chamoux-sur-Gelon - La Rochette**  
TISSAY Serge
- 9. Grésy-sur-Isère - Albertville - Beaufort**  
MARTIN Francis
- 10. Aiguebelle - La Chambre**  
GRANGE Éric
- 11. Moutiers - Bozel**  
DUMAS Gilbert
- 12. St-Jean-de-Maurienne - St-Michel-de-Maurienne**  
REYNAUD Claude
- 13. Aime - Bourg-St-Maurice**  
MARIN Didier
- 14. Modane - Lanslebourg - Mont-Cenis**  
CLAPPIER Régis

## Bureau

- Président**  
CLAPPIER Régis
- Vice-Présidents**  
VANNIER Thierry & DUMAS Gilbert
- Secrétaire Général**  
MARTIN Francis
- Trésorier**  
CHARVET Guy
- Trésorier Adjoint**  
THONET Gérard

## Les services de la Fédération des Chasseurs de Savoie

- Directeur**  
SICARD Pierre
- Service administratif**  
VIARD Corinne, SAMBUC Leslie & BELMONT Rémi
- Service technique**  
CHALÉAT Albane, DELACROIX Charles & JOLY Emmanuel



Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie

14, Parc de l'Étalope - CS 12504  
73025 CHAMBERY CEDEX

Tél. 04 79 60 72 00 - fdc73@chasseursdesavoie.com  
www.chasseursdesavoie.com

# SOMMAIRE

<b>ADHÉRENTS</b>	p.4
<b>VALORISATION BÉNÉVOLAT</b>	p.5
<b>LES ACTIVITÉS DE LA FDC SAVOIE</b>	p.6 à 7
<b>ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE</b>	p.8 à 9
<b>ESPÈCES</b>	p.10 à 13
<b>PLAN DE CHASSE</b>	p.14
<b>SANITAIRE</b>	p.15
<b>HABITATS</b>	p.16 À 17
<b>DÉGATS</b>	p.18 à 19
<b>FORMATION</b>	p.20 à 21
<b>COMMUNICATION</b>	p.22 à 23
<b>CHASSE ET PRATIQUE</b>	p.24 à 25
<b>ENVIRONNEMENT</b>	p.26
<b>SOUTIENS FINANCIERS</b>	p.27



## ÉDITO

La chasse est très souvent décrite comme une activité traditionaliste, qui a de la difficulté à se transformer. La lecture de ce rapport d'actions démontre exactement l'inverse.

La Fédération des Chasseurs de Savoie a su conserver son cœur de métier, tout en épousant la modernité.

Je pense à l'utilisation de la génétique pour accroître la connaissance du lièvre variable, la dématérialisation intégrale de la gestion des plans de chasse et des règlements intérieurs...

C'est avec cet esprit novateur, que l'équipe fédérale a réfléchi à la création d'une école de chasse, répondant à un double enjeu : former les chasseurs au maniement des armes et ainsi accroître la sécurité dans la pratique de la chasse.

Avec cette future organisation, c'est incontestablement une nouvelle aire qui s'ouvre pour la chasse savoyarde, dont nous pouvons être fiers.

*Régis CLAPPIER  
Président de la Fédération départementale  
des Chasseurs de Savoie*



# ADHÉRENTS

## Les adhérents

La Fédération départementale des Chasseurs de Savoie rassemble 7 217 adhérents, dont 6 878 chasseurs et 339 sociétés de chasse. Les effectifs restent globalement stables d'une année sur l'autre. Les faibles variations observées concernent principalement le nombre de chasseurs, les territoires demeurant constants.

Parmi les chasseurs, 3 835 ont validé un permis départemental Savoie et 3 004 un permis national, soit respectivement 55,75 % et 43,67 % des validations.

Les services web continuent de s'imposer avec 5 395 validations souscrites, représentant 79 % des validations.

Cette solution connaît encore une progression et confirme son attractivité.

L'assurance responsabilité civile chasse individuelle proposée par la FDC de Savoie dans le cadre du "guichet unique" reste largement utilisée, avec 5 154 contrats souscrits, soit 74,93 % des adhérents.

Département soumis à ACCA obligatoire, la Savoie compte 276 ACCA, 14 AICA de fusion, 6 AICA d'union, 39 chasses privées et 4 sociétés communales.

**6 878**  
**CHASSEURS**

**44%**  
**DE VALIDATIONS**  
**NATIONALES**

**5 395**  
**VALIDATIONS**  
**PAR INTERNET**



# VALORISATION BÉNÉVOLAT

## Les actions menées par Les sociétés de chasse

Les chasseurs à travers leurs sociétés de chasse œuvrent au fil des quatre saisons pour garantir une coexistence harmonieuse entre les divers utilisateurs de la nature.

En 2025, deux évènements ont permis de mettre en pratique cette démarche : l'opération "J'aime la Nature Propre" ainsi que l'évènement "Un Dimanche à la Chasse" pour lesquels 12 sociétés de chasse se sont engagées.

**12**  
**SOCIÉTÉS DE CHASSE**  
**engagées**

## La FORCE BÉNÉVOLE des CHASSEURS de Savoie

Le suivi des espèces ne peut se faire sans l'investissement des chasseurs de Savoie. Ils sont sollicités et répondent présents tout au long de l'année pour différents comptages :

- Au printemps, 816 journées/homme ont été nécessaires pour réaliser les comptages aux phares de cervidés.
- À cette même époque, 18 journées/homme ont été consacrées à la réalisation de comptage de lièvres aux phares dans l'Ouest du département.
- Toujours au printemps, les chasseurs ont participé aux comptages au chant des galliformes de montagne à hauteur de 8 journées/homme.
- Au mois d'août, l'effort de participation se poursuit pour le suivi des galliformes de montagne avec la réalisation des comptages de nichées où les bénévoles y ont consacré 180 journées/homme.
- À l'automne, 69 journées/homme ont été accordées à la réalisation des comptages chamois.

**1 091**  
**JOURNÉES/HOMME POUR LES**  
**SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE**

**654**  
**ADHÉRENTS MOBILISÉS**

# LES ACTIVITÉS DE LA FDC SAVOIE

## La vie associative au sein de La FDC Savoie

La Fédération des Chasseurs de Savoie a connu une vive activité associative interne en 2025. Les membres du conseil d'administration et du staff professionnel ont participé à 6 réunions de conseil, 4 réunions de bureau, 14 réunions de secteurs délocalisées au plus près du terrain, 1 assemblée générale, 1 commission des finances, 1 commission pour les dégâts de grands gibiers, 1 commission du permis de chasser.

Dans le cadre du réseau national, la Fédération a activement représenté la Savoie au sein de la Fédération Régionale des Chasseurs d'AuRA et de la Fédération Nationale des Chasseurs de France : 14 conseils d'administration.

Par ailleurs, la FDC Savoie a participé ou organisé 3 réunions de crise suite à des problèmes de dégâts de sangliers en Combe de Savoie et dans les Hurtières.

Elle a participé à 9 commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage.

**14**  
**RÉUNIONS DE SECTEURS**

**9**  
**CDCFS**

## La FDC Savoie et les instances départementales

De par son rôle de gestionnaire d'espaces naturels et de coordination des actions des adhérents territoriaux, la FDC de Savoie siège au sein de différentes instances départementales en lien avec l'espace rural et ses usages :

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de Savoie (CDESI) ;
- Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) ;
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

La FDC Savoie dispose d'un siège pour chacune de ces commissions.



## Mouvement de personnel

Philippe AULIAC, technicien cynégétique à la FDC de Savoie durant 38 ans a fait valoir ses droits à la retraite.

Albane CHALÉAT lui succède en qualité de technicienne pour l'animation du secteur montagne et des dossiers environnementaux.

Charles DELACROIX succède à Albane en qualité de chargé de communication, de formation et d'animation au sein de la FDC Savoie.

Quant à Emmanuel JOLY technicien en charge de la partie ouest du département, il prend la responsabilité du Centre Technique de Pont Royal.

## L'Assemblée Générale 2025

L'édition 2025 de l'assemblée générale a été d'abord marquée par une affluence record, puis par la célébration de 100 ans d'histoire retrouvée pour la FDC de Savoie.

Près de 500 adhérents et invités ont participé à ce temps fort de la vie associative cynégétique du département. Les élus de la République et une ministre ont honoré de leur présence cette séance de travail.

**500**  
**PARTICIPANTS**



# ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE



## Statuts et RIC

En 2025, 282 Règlements Intérieurs et de Chasse (RIC) ont été validés. La validation des RIC a été réalisée grâce à un nouveau module facilitant les démarches de modification et validation des RIC. Via l'espace adhérent des territoires, les règlements peuvent être téléchargés, modifiés et transmis à la FDC pour validation. D'une manière générale les RIC sont validés dans un délai de 15 jours maximum.

Nous cherchons à ce que d'une année à l'autre, les RIC répondent aux textes réglementaires sans avoir à les modifier. Ainsi, pour certains détenteurs où aucune modification n'est enregistrée, cela simplifie grandement les démarches.

**282**  
**RIC validés**

## Réglementation et décisions de justice

Au cours de la campagne cynégétique 2025/2026, l'Office Français de la Biodiversité a dressé 13 timbres amendes pour contravention aux prescriptions du schéma départementale de gestion cynégétique, dont 12 pour manquement à la sécurité et 1 pour agrainage illégal. Par ailleurs, 3 procès-verbaux ont été dressés.

## **BILAN DU RÉPERTOIRE DES ACTES OFFICIELS**

Le répertoire des actes officiels de la Fédération recueille l'ensemble des décisions publiées par le Président de la FDC. Cette année, 513 décisions ont été publiées.

Elles sont réparties de la manière suivante :

- 502 décisions de plan de chasse, dont 17 décisions faisant suite à un recours administratif préalable obligatoire ;
- 4 décisions de modification de réserve de chasse et de faune sauvage ;
- 2 décisions de chasse accompagnée ;
- 3 décisions d'opposition de conscience ;
- 2 décisions de modification de territoire.

Les délimitations des réserves de chasse, en couche SIG, sont par ailleurs téléchargeables directement depuis notre site internet.

**513**  
**DÉCISIONS PUBLIÉES**



# ESPÈCES

## RÉSULTATS DES TABLEAUX DE CHASSE

Bien que les attributions de plans de chasse 2025/2026 aient été fixées dans la continuité des saisons précédentes, les réalisations sont à la hausse, sauf pour le mouflon.

Les conditions météorologiques de cet automne ont permis de bons taux de réalisation.

ESPÈCES	ATTRIBUTIONS	RÉALISATIONS	% RÉALISATION
Cerf	2 647	2 103	79%
Chamois	3 076	2 543	83%
Chevreuil	3 166	2 510	79%
Mouflon	32	10	31%
Sanglier	Hors plan de chasse	3 607	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 921</b>	<b>10 773</b>	<b>-</b>



Pour les petits gibiers, les résultats de la saison 2024/2025 sont les suivants :

ESPÈCES	RÉALISATIONS
Faisan commun	1 703
Perdrix rouge	146
Lièvre européen	297
Lapin de garenne	85
Renard roux	991
Blaireau	39
Grives et merle noir	503
Pigeon ramier	408
Canard colvert	358
Autres canards	52
Alouette des champs	10
Bécassines	147
Bécasse des bois	730
Caille des blés	1
Corneille noire	218
Geai des chênes	127
<b>Petit gibier de montagne</b>	
Gélinotte des bois	8
Tétras-lyre	28
Perdrix bartavelle	Chasse fermée
Lagopède alpin	Chasse fermée
Lièvre variable	112
Marmotte	382

## SUIVI DES POPULATIONS DE CHAMOIS ET DE CERVIDÉS

Comme chaque année, la Fédération et les chasseurs de Savoie se sont mobilisés afin d'assurer les suivis de populations de chamois et de cervidés.

Deux massifs chamois ont été recensés : rive droite de l'Arc et Parraché-Polset.

Plus de 1 350 chamois ont été observés. Sur ces deux massifs, les comptages révèlent une tendance stable de la population. Ces secteurs seront parcourus à nouveau dans 5 ans.

Concernant les cervidés, les 52 itinéraires ont été parcourus à 4 reprises. Les résultats obtenus nous permettent d'obtenir les tendances et de classer les massifs en trois catégories :

- Tendance en baisse : Bauges, Grand Arc, Belledonne ;
- Tendance stable : Revard, Chartreuse, Aravis, Basse Tarentaise, Moyenne Tarentaise et Haute Tarentaise ;
- Tendance à l'augmentation : Beaufortain, Lauzières, Trois Vallées, Haute Maurienne.

**1 350**  
**CHAMOIS RECENSÉS**

**3 935**  
**CERFS RECENSÉS**

## SUIVI DE LA BÉCASSE DES BOIS

La saison de baguage 2024/2025 en chiffres :

Indice Abondance Nocturne moyen	4,29
Nombre de bagueurs	2
Nombre de soirées	41
Nombre de contacts	384
Temps de prospection (en heures)	89,50
Nombres de bécasses baguées	69
Âge ratio (% juvénile)	75
Taux de réussite (%)	18,75
Nombre total de contrôles	3
Nombre total de reprises	11
Nombre de communes prospectées	13

**69**  
**BÉCASSES BAGUÉES**

Cette saison, nous avons enregistré 11 reprises : 7 en Savoie, 1 dans Les Alpes-de-Haute-Provence, 1 dans l'Aude, 1 dans l'Hérault, 1 dans l'Isère.

Le suivi "croule", coordonné par le réseau Bécasse (OFB-FNC) a concerné 11 points d'écoute, aucun ne s'est révélé positif cette saison.

Par ailleurs, le suivi "gel prolongé" mené sur les marais de Chautagne (14<sup>e</sup> saison) fait apparaître un ICA annuel de 2,37 (1,43 en 2023/2024). En l'absence de gel prolongé, la fréquentation diurne est restée régulière et aucun signe d'altération de l'état physiologique des oiseaux n'a été constaté durant l'hiver.

## SUIVI DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

Pour les trois espèces de galliformes, les comptages au chant sur les sites de référence ont démontré une certaine stabilité des populations.

Concernant les comptages de nichées, l'indice de reproduction pour le tétras-lyre était de 1,9 jeunes/poule contre 1,1 en 2024. Pour la perdrix bartavelle, il était de 1,6 jeunes/adulte contre 0,7 en 2024. Pour ces deux galliformes, il s'agissait d'une bonne année de reproduction, la chasse a pu être ouverte. Le lagopède alpin a fait l'objet d'une absence d'attribution sur instruction des services de l'État.



## DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODE DE SUIVI DE LA GÉLINOTTE DES BOIS

Pour la troisième année consécutive, la FDC de Savoie travaille à la mise au point d'une méthode de comptage de la gélinotte des bois, basée sur le relevé d'indices de présence.

En 2025, les prospections ont permis de récolter 122 crottes au total dont 34 sur Beaufort, 33 sur le plateau du Revard et 55 sur Les Allues.

94% des échantillons ont pu être exploités ce qui constitue un record pour cette espèce plus difficile à caractériser. Les crottes récoltées ont permis d'identifier 52 gélinottes différentes qui se décomposent comme suit : 19 oiseaux sur le Revard, 14 sur Beaufort et 19 sur les Allues.



## POURSUITE DE L'ÉTUDE SUR LA MARMOTTE

Pour la deuxième année consécutive, des comptages de marmottes se sont déroulés en Savoie selon un protocole défini en concertation avec l'Université de Lyon CNRS.

En 2025, ils ont eu lieu sur Beaufort et Lanslevillard.

Les résultats 2025 sont en cours d'analyse à ce jour mais les données 2024 ont montré des densités de marmotte variant de 0,5 à 1,2 individu à l'hectare. Ils nous permettent d'estimer la population de marmottes au niveau départemental dans une fourchette entre 50 000 et 120 000 individus.

Les données de 2025 et des années ultérieures permettront d'affiner cette fourchette.

## SUIVI DE LA POPULATION DE LIÈVRES VARIABLES À COURCHEVEL

La FDC de Savoie réalise un suivi du lièvre variable depuis 2016 sur Courchevel.

L'identification des individus est basée sur l'ADN présent dans les crottes collectées lors de trois sorties. Les 198 crottes ramassées en 2025, ont permis d'identifier 42 lièvres dont 33 lièvres variables et 9 lièvres européens.

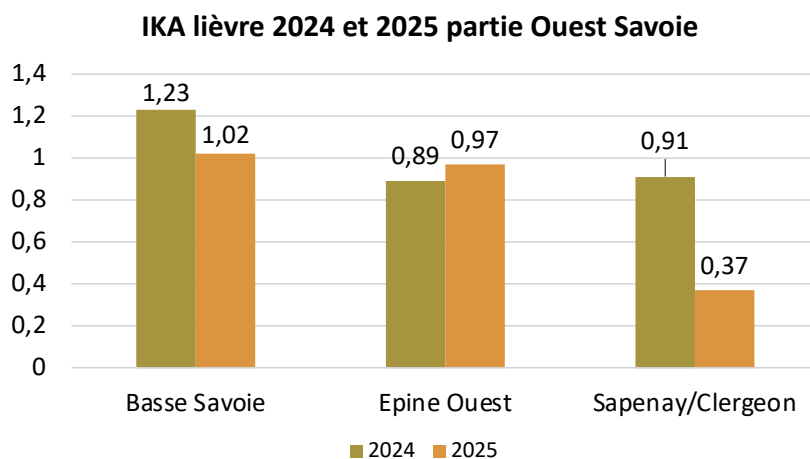
Concernant les lièvres variables, il s'agit de 18 femelles et 15 mâles. Pour 8 individus, il s'agit d'un premier contact et pour 25 de recapture. Une femelle a été contactée pour la première fois en 2018, elle a donc au moins 8 ans. Une autre femelle et un mâle ont également été contactés en 2019 et 2020.



## SUIVI LIÈVRE D'EUROPE SUR LA PARTIE OUEST DU DÉPARTEMENT

En février 2025, la FDC de Savoie a reconduit pour la seconde année le suivi IKA "Lièvre d'Europe" sur l'ouest du département. Les comptages nocturnes, réalisés sur 3 circuits (4 répétitions chacun) avec le concours des techniciens et chasseurs de sociétés de chasse (ACCA), ont permis de calculer l'Indice Kilométrique d'Abondance (nombre de lièvres observés/km parcouru).

Les résultats montrent une stabilité relative en Basse Savoie et sur Épine Ouest, mais une faible abondance sur Sapenay/Clergeon. Difficile d'expliquer ce résultat sur ce dernier secteur, peut-être en cause un problème de pathologies.



# PLAN DE CHASSE

## Une cellule de veille et d'orientation des plans de chasse

Conformément au schéma départemental de gestion cynégétique, une consultation des partenaires agricoles et forestiers : ONF, CNPF, communes forestières, Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc s'est déroulée dans le cadre de la fixation des plans de chasse, en lien avec la DDT.

Au sein de cet espace de concertation, les plans de chasse mini/maxi sont proposés au Préfet de Savoie.

Pour 2025, pas de changement, hormis le maxi chamois qui a été diminué de 50 animaux.

Les fourchettes mini-maxi sont les suivantes :

- Cerf : 1 960 – 2 800 ;
- Chamois : 2 275 – 3 250 ;
- Chevreuil : 2 310 – 3 400 ;
- Mouflon : maxi 50.

Dans le cadre du programme régional Forêt-Bois, une classification des unités de gestion est établie en fonction des niveaux de dégradation forestière due à la pression des ongulés.

En 2025, deux unités de gestion ont été déclassées d'équilibre menacé à équilibre à maintenir : Chartreuse et Hurtières et deux unités de gestion sont rehaussées du niveau d'équilibre à maintenir à équilibre menacé : Parrachée et Encombres.



## SUIVI DES PRÉLÈVEMENTS AU FIL DE L'EAU

Depuis la saison 2016/2017, l'arrêté préfectoral d'ouverture/clôture oblige les Présidents des sociétés de chasse à déclarer tout prélèvement de grand gibier dans les 48h sur l'espace adhérent.

Cette démarche permet à la Fédération de suivre les prélèvements au fil de l'eau et l'avancement des tableaux de chasse. Les éléments recueillis permettent d'objectiver certaines situations avec les partenaires et les chasseurs, notamment en matière de dégâts agricoles.

Depuis la saison 2024/2025, cette obligation s'est étendue aux petits gibiers de montagne et au lièvre européen. Le suivi et l'avancement du tableau de chasse de ces espèces plus sensibles apportent des éléments de réponse à la Fédération lors de référés-suspension attaquant la chasse de ces gibiers.

# SANITAIRE

## Une épidémie de Carré sur le renard

En fin d'hiver, plusieurs renards ont été observés mourants dans la vallée de la Tarentaise avec des symptômes neurologiques. Le premier cas est rapidement autopsié au laboratoire vétérinaire départemental, il s'agit de la maladie de Carré.

Alertés suite à ces premiers cas, le service de l'OFB, l'ONF ainsi que la FDC de Savoie recensent une vingtaine d'autres cas de mortalité de renards en Tarentaise dont cinq sont autopsiés et confirmés Carré.

Cette épizootie peut s'avérer impressionnante sur le renard mais fait partie de la régulation naturelle des populations.

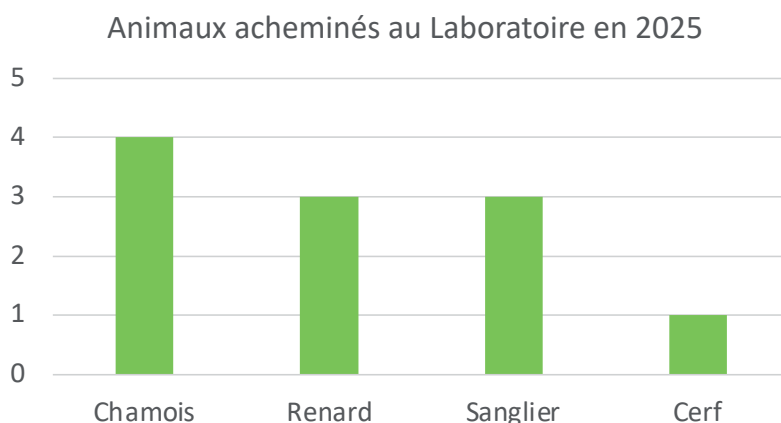
## Bilan du réseau SAGIR

Le réseau Sagir est un dispositif national de surveillance épidémiologique dédié à la faune sauvage. Il a pour but de détecter l'émergence de maladies pouvant affecter entre autres la conservation des espèces.

Cette année en Savoie, 11 cadavres ou parties d'animaux ont été acheminés au Laboratoire départemental vétérinaire : 4 chamois, 3 sangliers, 3 renards et 1 cerf.

2025 a été marquée par l'apparition d'un foyer de la maladie de Carré en Tarentaise, touchant les renards, mais aussi un cas d'onchocercose bovine sur un cerf prélevé à la chasse dans le Beaufortain.

Concernant les chamois, tous étaient atteints de pathologies pulmonaires, ce qui est très commun chez cette espèce.



# HABITATS

## PLANTATIONS DE HAIES

En 2025, la Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie poursuit et amplifie son engagement en faveur des habitats de la petite faune de plaine avec une nouvelle opération "Haie".

Deux projets "Sensibilis'haie", portés par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancés par l'Office Français de la Biodiversité, ainsi qu'un troisième soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, ont permis la plantation de plus de 550 mètres linéaires de haies champêtres diversifiées (cornouillers, viornes, troènes, érables champêtres...) à La Motte-Servolex, Sainte-Hélène-du-Lac et Porte-de-Savoie, contribuant au maintien de la biodiversité, à la protection des cultures et à la restauration des corridors écologiques.

**550**  
**m LINÉAIRES**  
**DE HAIES PLANTÉS**



## Aménagements des habitats en FAVEUR DU TÉTRAS-LYRE

Cet été 2025, trois chantiers d'amélioration d'habitats de reproduction ont été réalisés sur Peisey-Nancroix, Pralognan-la-Vanoise en Tarentaise et Saint-Colomban-des-Villards en Maurienne. Deux chantiers étaient manuels sur arcosses avec tronçonneuses et un chantier était à la pelle araignée sur arcosses et rhododendrons.

Ces 3 ACCA avaient déjà mené des travaux de ce type et ont ainsi pu agrandir les surfaces favorables à la reproduction des poules de bruyères.

18 hectares ont été aménagés pour un montant de 33 000 euros.

**18**  
**Ha aménagés**



### Création d'une mare

Une mare a été créée en février 2025 sur le terrain situé sur Porte-de-Savoie à proximité de l'écopont de l'autoroute A43. Ce terrain d'une contenance de 0,71 ha a été lui-même acquis grâce à la Fondation pour la Préservation de la Nature.

D'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> et d'une profondeur de 50 cm au maximum, cette mare, alimentée par les précipitations et les ruissellements, est destinée à accueillir une multitude d'espèces à la fois animales et végétales. Côté faune, on peut citer les amphibiens : grenouilles, crapauds, tritons..., certains reptiles : couleuvre à collier, couleuvre vipérine et tout une diversité d'insectes.

Elle servira aussi à certains mammifères et oiseaux de réservoir d'eau.

# DÉGÂTS

## REFLET TECHNIQUE DES DÉGÂTS POUR 2025

La surface détruite par culture, comme indiquée dans le tableau ci-dessous, est un bon indicateur du niveau des dégâts tout comme les prélèvements de sangliers. On notera donc une baisse des surfaces détruites et principalement sur les grandes cultures dont le maïs.

Types de culture	Surface détruite (en ha)					
	Récolte 2020	Récolte 2021	Récolte 2022	Récolte 2023	Récolte 2024	Récolte 2025
<b>Grandes cultures</b>	137	155	120	145	212	114
<b>Prairies</b>	174	108	92	102	57	72
<b>Cultures spécialisées</b>	0,5	0,5	1	0,5	0,5	0
<b>Vigne</b>	0	2	2	1	0,5	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>311,5</b>	<b>265,5</b>	<b>215</b>	<b>248,5</b>	<b>270</b>	<b>186,50</b>
<b>SAISON</b>	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2024/2025</b>	<b>2025/2026</b>
<b>Tableau sanglier</b>	3 176	3 953	3 669	3 569	3 458	3 611

## ACCORD NATIONAL POUR LA MAITRISE DES POPULATIONS DE SANGLIER

En décembre 2023, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) ont signé un accord national visant à renforcer la coopération entre chasseurs et agriculteurs. Cet accord prévoit une meilleure coordination locale, un renforcement des actions de régulation du grand gibier et une amélioration de la prévention et de l'indemnisation des dégâts aux cultures. Il s'inscrit dans un contexte de tensions liées à l'augmentation des dommages agricoles et vise à restaurer un équilibre durable entre activités agricoles et gestion de la faune sauvage.

À ce titre, la FDC de Savoie a mis en place plusieurs actions visant à répondre aux objectifs de cet accord :

- Cartographie des dispositifs d'agrainage, actuellement 618 postes et 232 lignes d'agrainage ont pu être comptabilisés.

Une mise à jour pour chaque détenteur est prévue en 2026.

- Organisation de cellules de crise sur les secteurs à forts dégâts (Combe de Savoie, Grand Arc) afin de trouver des solutions pour réduire ces dégâts : prolongation de la chasse, tirs de nuit, protections aux cultures.

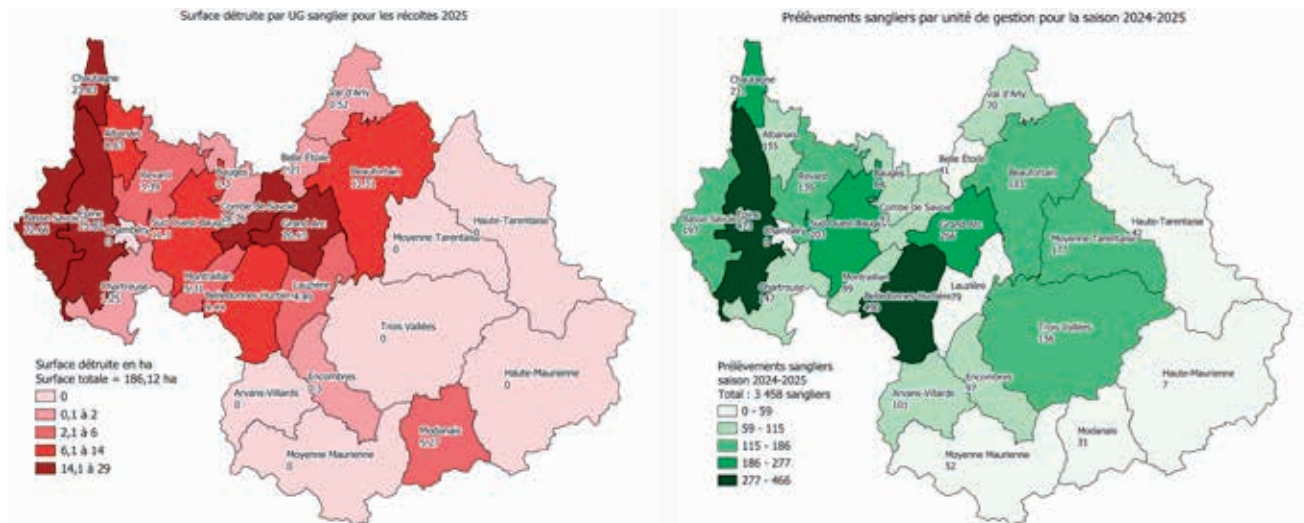
## SITUATION PAR UNITÉ DE GESTION EN 2025

En 2025, la surface totale détruite atteint 186,12 ha. Les dégâts se concentrent principalement sur les unités de gestion (UG) où la culture du maïs est la plus développée. À elles seules, ces UG concentrent 65 % des surfaces détruites du département et notamment sur Épine (25,82 ha), Chautagne (23,83 ha), Basse Savoie (22,66 ha) et Grand Arc (20,13 ha).

Des niveaux significatifs sont également observés en Beaufortain (13,31 ha) et Sud-Ouest Bauges (11,3 ha) et ce majoritairement sur prairies. À l'inverse, les unités de haute montagne (Haute-Maurienne, Haute-Tarentaise, Trois Vallées) enregistrent des surfaces nulles ou très faibles.

Au cours de la saison 2024/2025, le total des prélèvements de sangliers s'élève à 3 458 individus à l'échelle départementale. La répartition par unité de gestion met en évidence de fortes disparités territoriales, traduisant des contextes écologiques et cynégétiques contrastés.

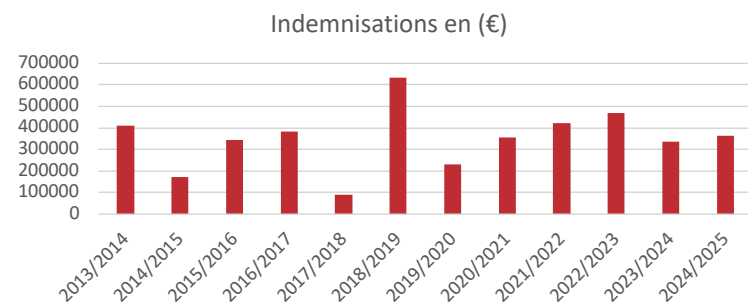
Globalement, la cartographie met en évidence un gradient marqué entre les secteurs de moyenne altitude et les hautes vallées alpines. La répartition des prélèvements apparaît cohérente avec la dynamique des populations observées sur le terrain et témoigne d'un effort de gestion ciblé, particulièrement renforcé dans les zones à enjeux agricoles.



## BILAN DES DÉGÂTS 2024/2025

Pour la campagne comptable 2024/2025, le montant des indemnités total s'élève à 361 717,09 €. Cette baisse est due à la nette diminution du prix des denrées et principalement à celle du maïs qui a enregistré une baisse de moins 45 % en 2023. Cette baisse n'est pas à l'image des surfaces détruites, qui sont passées de 250 ha à 270 ha cette année.

Les dégâts ventilés par espèce sont dans la moyenne des années précédentes : 99 % par les sangliers, 0,5 % par les cerfs et 0,5 % par les chevreuils.



**361 717**  
EUROS D'INDEMNISATIONS

# FORMATION

## FORMATION CONTINUE DES CHASSEURS

Chaque année, un catalogue de formations est proposé aux adhérents de la FDC de Savoie. En 2025, 9 formations comprenant 13 séances ont rassemblé 221 chasseurs sur des thématiques permettant d'approfondir les connaissances de ces derniers dans plusieurs domaines.

FORMATIONS	SÉANCE	NOMBRE DE FORMÉS
Garde-chasse particulier	1	20
Formation initiale piégeur agréé	1	15
Sécurité et cinétir	1	12
Reconnaissance chamois et cerf	2	66
Formation décennale	1	10
Bécasse des bois	1	9
Chasse à l'arc	2	35
Examen initial du gibier sauvage	2	28
Responsable ACCA	2	26
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>221</b>

**13**  
séances

**221**  
PERSONNES  
FORMÉES

## L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

L'année 2025 confirme la stabilité de l'activité liée à la formation au permis de chasser.

Au total, 323 inscriptions ou réinscriptions ont été enregistrées, correspondant à 257 candidats distincts. La part des femmes s'élève à 44 candidates, soit 17 % des participants.

Sur le plan des résultats, 223 candidats ont été reçus, soit un taux de réussite de 72 %, identique à la moyenne nationale. Ce niveau traduit la qualité de l'accompagnement pédagogique proposé ainsi que l'implication des candidats.

Le nombre de reçus est toutefois en légère diminution par rapport à 2024, avec 13 candidats admis de moins, évolution cohérente avec la variation du nombre global d'inscriptions.

Concernant la chasse accompagnée, 26 filleuls ont été formés, contre 33 en 2024.

Par ailleurs, 45 parrains ont pris part à cette formation (48 en 2024), répartis sur deux sessions organisées en juin et en août.

**17 %**  
DE CANDIDATES

**223**  
CANDIDATS REÇUS À L'EXAMEN  
DU PERMIS DE CHASSER

## FORMATION SÉCURITÉ DÉCENNALE

Elle a été instaurée par la loi de juillet 2019 et précisée par l'arrêté ministériel d'octobre 2020.

Les chasseurs doivent passer tous les 10 ans une formation de remise à niveau sur la sécurité (avant 2030).

Cette formation en présentiel ou en distanciel de 3h30 s'articule autour de 4 modules : 3 sur les règles élémentaires, les accidents et incidents...et 1 sur la réglementation en vigueur dans le département.

En 2025, 132 chasseurs savoyards ont suivi la formation, dont 122 en distanciel et 10 en présentiel.

**2 190**  
**CHASSEURS FORMÉS**

## CRÉATION D'UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE CHASSE

Dans son projet de formation continue des chasseurs de Savoie, la Fédération porte la création d'une école de chasse sur son Centre Technique de Pont Royal à Chamousset.

2025 aura été marquée par l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires au développement d'un tel projet.

Le bâtiment d'accueil rénové a été réceptionné. Il sera le siège du cinématir.

Reste à réceptionner le pas de tir à 100m pour le réglage des lunettes de chasse.

La Fédération disposera donc rapidement d'un atelier de réglage des armes en tir de précision et de deux ateliers en tirs dynamiques, l'un sur sanglier courant déjà existant et l'autre sur cinématir. Un vrai complexe pour augmenter la sécurité à la chasse !



# COMMUNICATION

## Les OUTILS DE COMMUNICATION

La FDC de Savoie communique auprès de ses adhérents, mais également auprès du grand public, non chasseur. Cette diversité requiert l'utilisation de divers supports.

Le bulletin de liaison "Chasser en Savoie" constitue le plus ancien support en format papier.

Depuis quelques années, l'essentiel de la communication passe par le digital.

En conséquence, la Fédération dispose d'un site internet et de réseaux sociaux tels que ses pages Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.

Une multitude de sujets y sont abordés : suivis techniques, aménagements des territoires, animations nature, formations...

Le nombre de followers et d'abonnés ne cesse de croître au fil du temps.

**1 442**

**FOLLOWERS**

**SUR LA PAGE INSTAGRAM**

**4 688**

**FOLLOWERS**

**SUR LA PAGE FACEBOOK**

## Les INTERVENTIONS SCOLAIRES

En 2025, la FDC Savoie a poursuivi ses interventions en matière d'éducation à l'environnement auprès des scolaires allant de la petite section maternelle au Master 2.

Bien que quelques journées aient été annulées, le service technique a réalisé 13 animations nature auprès de 8 établissements scolaires différents lors de séances en salle mais aussi sur le terrain.

Au total, ce sont 432 enfants qui ont été sensibilisés à la faune et à la flore des milieux agricoles et de montagne, à la plantation et l'intérêt des haies, au rôle des chasseurs dans la gestion des territoires et de la faune sauvage...

La plupart des interventions se sont déroulées au sein des établissements où la FDC de Savoie est déjà intervenue les années passées. Les techniciens se sont également déplacés dans de nouvelles écoles, ce qui montre que le réseau s'agrandit au fil des années.

Notons que les interventions scolaires sont gratuites grâce au soutien de la Région AuRA.



**432**

**ENFANTS SENSIBILISÉS**

## **Salon des maires et des collectivités**

Tous les deux ans, la FDC de Savoie tient un stand au Salon des Maires et des Collectivités, organisé par le Dauphiné Libéré.

En 2025, l'événement s'est déroulé le 27 mars à la Halle Olympique d'Albertville et a rassemblé une centaine d'exposants de tout le département. La FDC y était représentée par une partie de son staff, afin d'échanger sur les missions et les différents projets menés et à venir de la Fédération, mais également de répondre aux interrogations des élus concernant la gestion de la chasse sur leurs communes.

## **Un dimanche à la chasse**

La FDC de Savoie, en partenariat avec plusieurs ACCA du département, a participé à la nouvelle édition de l'événement national "Un Dimanche à la Chasse", organisée le 19 octobre 2025.

10 ACCA (Bellecombe-en-Bauges, La-Motte-en-Bauges, Drumettaz-Clarafond, Feissons-sur-Isère, Thoiry, La Rochette, Saint-Marcel, Ontex, Saint-Cassin et Saint-Sulpice) ont accueilli près d'une soixantaine de non-chasseurs, adultes et enfants, venus découvrir le rôle des chasseurs dans la gestion de la faune sauvage et des milieux naturels lors d'une battue au grand gibier.

**59**  
**PARTICIPANTS**



## **J'aime la nature propre**

Cette opération nationale annuelle de ramassage des déchets, portée par la FNC et cofinancée par l'OFB via l'écocontribution, s'est déroulée les 14, 15 et 16 mars 2025. À l'échelle nationale, 150 000 participants, dont 44 000 enfants, ont permis de collecter 17 000 m<sup>3</sup> de déchets sur plus de 3 400 points.

En Savoie, 5 associations (ACCA de Bourdeau, ACCA de Drumettaz-Clarafond, ACCA de Saint-Pancrace, AICA de Porte-de-Savoie ainsi qu'une Association de loisir de pleine nature de La Biolle) y ont participé le 15 mars, mobilisant 102 personnes qui ont ramassé entre 6 et 7 m<sup>3</sup> de déchets.

**7**  
**m<sup>3</sup> DE DÉCHETS COLLECTÉS**

**102**  
**PARTICIPANTS**

# CHASSE ET PRATIQUE

## Stages jeunes chasseurs dans la RNCFS des Bauges

Fin octobre 2025, de nouveaux chasseurs ayant brillamment obtenu leur permis de chasser ont participé à un stage de plusieurs jours au sein de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges. Deux sessions ont eu lieu : la première encadrée par la FRC AuRA composée de 13 jeunes venants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Côte-d'Or.

La seconde encadrée par les FDC de Savoie et de Haute-Savoie, comprenant 12 jeunes venus de ces deux départements.

Ces deux stages sont également menés en collaboration avec le GIC des Bauges et les techniciens de l'ONF et de l'OFB.

Au programme, initiation sur divers sujets tels que l'armement, la balistique, la recherche au sang, la gestion agro-sylvo-cynégétique, la biologie du chamois, les études scientifiques et la législation de la chasse. Le stage s'est terminé par une chasse à l'approche du chamois en compagnie d'un guide local.

## Panneaux d'information

Le SDGC 2024/2030 dispose l'installation de panneaux triangulaires indiquant le déroulement d'une battue. Ces panneaux sont à installer le long des voies publiques au départ et à la fin des zones chassées. Ils sont à mettre en place au démarrage de la battue et à retirer au terme.

Au cours de l'été 2025, suite à la demande de plusieurs ACCA, 220 panneaux triangulaires ont été distribués auprès de 33 sociétés de chasse différentes.

## CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES DE CHASSE

La FDC de Savoie accompagne les responsables d'ACCA dans l'édition d'une cartographie de leur territoire.

Cela permet d'afficher différents éléments liés de sécurité : secteurs de chasse, miradors, postes de tir... dans le but d'assurer une organisation saine de la pratique de la chasse en cohérence avec les contraintes locales.

En 2025, près de 90% des ACCA ont un diagnostic de leur territoire validé auprès de la FDC de Savoie.



## CONTENTIEUX RELATIFS À LA CHASSE DES PETITS GIBIERS DE MONTAGNE

Pour la énième fois, un consortium d'associations animalistes a ouvert un contentieux contre la chasse des petits gibiers de montagne en Savoie.

Deux référés ont été déposés devant le tribunal administratif de Grenoble en octobre 2025 :

- Recours contre l'arrêté préfectoral d'ouverture/clôture de la chasse.
- Recours contre les décisions plan de chasse petit gibier de montagne.

La cour a rejeté les recours.

Pour autant le jugement sur le fond reste à intervenir. La FDC Savoie associée aux autres Fédérations des Alpes du nord et aux services de l'État ont produit une copie techniquement plus claire et juridique plus robuste.

À noter que les Fédérations se sont structurées par grand massifs : Alpes du sud, du nord et Pyrénées. Elles s'appuient sur le groupe national petit gibier de montagne piloté par la Fédération Nationale des Chasseurs.

## COLLECTE DES DÉCHETS DE VENAISSON

La collecte des déchets de venaison est maintenant bien en place dans la vallée de la Maurienne et sur le territoire de Val Vanoise. Cette année encore, les chasseurs ont bénéficié de ce service développé avec les collectivités territoriales.

Durant l'été, les 10 conteneurs installés en Maurienne ont été collectés puis stockés par le SIRTOM Maurienne. Cette démarche a permis leur nettoyage.

En décembre, un onzième bac a été installé sur la commune d'Orelle.

Sur Val Vanoise, une réunion bilan de la saison a été réalisée en juin avec la Communauté de communes, les Présidents d'ACCA et la FDC de Savoie.

Par rapport à la saison dernière, 35% de déchets ont été collectés en plus, atteignant ainsi les 2,5 tonnes.

## CHAMBRES FROIDES

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs liant la Fédération des Chasseurs de Savoie à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des Associations Communales de Chasse Agrées ont pu être équipées de chambres froides. L'ensemble de l'investissement représente 7 896 € dont 4 000 € d'aides. Ces équipements permettent un stockage des carcasses de gibier dans de bonnes conditions d'hygiène.

Ils viennent compléter ceux déjà existants à l'échelle départementale et dont le financement a été accompagné par la Région AuRA à hauteur de 80% du montant investi plafonné à 4 000 €.

# ENVIRONNEMENT



## DIAGNOSTIC D'HABITATS DU TÉTRAS-LYRE POUR LES STATIONS DE SKI

Lors de la création ou d'un changement de remontée mécanique, les stations de ski se doivent de prendre en compte l'impact du projet sur certaines espèces sensibles.

Pour les accompagner dans cette démarche, la FDC de Savoie réalise des diagnostics d'habitats de reproduction et d'hivernage pour le tétras-lyre.

En 2025, la Fédération a réalisé trois diagnostics pour les stations de Valmorel, Aussois et Bonneval-sur-Arc. Des propositions pour une meilleure prise en compte de l'espèce tétras-lyre sont également faites : équipement de câbles, zone de mise en défens, secteur à rouvrir pour améliorer l'habitat de reproduction...

# 3

## DIAGNOSTICS RÉALISÉS

## Dernière année de suivi de L'ÉCOPONT à PORTE-DE-SAVOIE

2025 était la troisième et dernière année de suivi du passage à faune situé sur Porte-de-Savoie. Durant ces trois années, différents outils : pièges-photo, plaques à reptiles, pièges à traces, comptages aux phares... ont été utilisés pour qualifier la fonctionnalité de l'écopont.

Il a été observé une appropriation rapide de la faune locale de l'écopont avec les espèces suivantes : renards, blaireaux et chats domestiques en majorité.

Viennent ensuite les chevreuils, sangliers, lièvres, fouines, hermines et quelques cerfs qui passent d'un massif à l'autre au moment du brame.

Un lynx est également passé à proximité du pont sans le franchir.

L'ouvrage a également été fréquenté par les couleuvres vertes et jaunes ainsi que les lézards verts.



# SOUTIENS FINANCIERS

Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les chasseurs avec la mise en place de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs. Ainsi différentes actions menées, par la Fédération des Chasseurs de Savoie, reçoivent le soutien financier de la Région AuRA.



- Suivi de la population de lièvres variables à Courchevel...p.13
- Des aménagements en faveur du tétras-lyre...p.17
- Création d'une école de chasse à Pont-Royal...p.21
- La sécurité au cœur de l'action de la FDC de Savoie...p.24
- Collecte des déchets de venaison...p.25
- Équipement des sociétés de chasse en chambre froide...p.25

La loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité. Ce fonds est abondé par une écocontribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les Fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité.



- Les suivis des galliformes de montagne...p.12
- Une étude sur la gélinotte des bois en Savoie...p.12
- Une étude sur la marmotte en Savoie...p.12
- Mise en place d'un suivi sur le lièvre d'Europe...p.13
- Plantation de haies...p.16

Depuis de longues années, Groupama Rhône-Alpes Auvergne apporte un soutien financier pour des actions menées par la FDC de Savoie en matière de sécurité. Dans cette démarche, la mise en place de l'application Land Share, permettant la localisation des battues en temps réel, reçoit un soutien financier.





Savoir  
chasser  
c'est  
aussi bien  
s'assurer.

**Groupama, partenaire de votre fédération de chasse**

Souscrivez votre assurance et votre permis Chasse auprès  
de votre Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.

**Pour en savoir plus : 09 74 75 02 73\***



Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles  
Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex  
09 - 779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances.  
\*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Crédit photo : Adobe Stock - Mars 2025.